

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 43 (1972)

Heft: 9

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Transas ont placé le doublement de la voie sur toute la longueur du chemin de fer du Lötschberg dans la première étape à réaliser, par ordre d'urgence, nous nous attendons à ce que le message du Conseil fédéral à l'intention des Chambres fédérales soit publié dans un proche avenir. Afin toutefois de ne pas perdre de temps le moment venu, nous avons préparé les documents concernant la mise en soumission. De cette façon, il sera ainsi possible de poursuivre sans délai les travaux d'aménagement de cette seconde voie, dès que le parlement aura pris sa décision. Nous sommes également en contact avec les autorités italiennes au sujet de l'aménagement sur une échelle assez élargie de la gare de Domodossola et des installations ferroviaires situées plus au sud. Il y a de bonnes raisons de croire que Domodossola sera prêt au moment où cette gare devra absorber tout le trafic en provenance du Loetschberg et du Simplon, trafic qui aura encore fortement augmenté d'ici là.

Prise en charge du groupe d'exploitation BLS par la Confédération

C'est le silence presque complet en ce qui concerne la prise en charge du groupe d'exploitation BLS par la Confédération. D'après les renseignements en notre possession, le message du Conseil fédéral aux Chambres fédérales serait actuellement en préparation. Nous ne savons toutefois pas quand il sera publié. Ce qui est essentiel pour nous, c'est d'avoir la certitude que le Conseil fédéral a l'intention, hier comme aujourd'hui, de soumettre au parlement — pour approbation — le contrat de reprise signé en septembre 1966.

Cela me permet, en récapitulant, de constater que le BLS peut envisager l'avenir avec confiance et sérénité, malgré les nombreuses difficultés qu'il faudra surmonter.

Il ne me reste plus qu'à remercier les autorités fédérales et cantonales, les autorités administratives et les organes dirigeants des CFF pour l'appui constant qu'ils m'ont accordé au cours de l'année écoulée. C'est à eux que revient le mérite d'avoir contribué, grâce à leurs conseils avisés et à leurs décisions, au bouclement favorable de l'exercice. Je remercie également la presse de l'intérêt qu'elle témoigne toujours à notre entreprise. Une fois de plus, elle a compris et a su apprécier à sa juste valeur les difficultés qui apparaissaient à l'horizon, tout en les plaçant dans un cadre général plus grand. Grâce à sa critique constructive, elle a su nous donner des idées précieuses que nous ne manquerons pas de mettre à profit.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83

Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73

Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79

Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81

Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51

Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86

Bulletin : 25 - 102 13

Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50